

■ Houilles

Roms dispersés : après l'espoir, le sentiment de trahison

Après avoir quitté jeudi 28 la friche Sarazin pour un terrain qui leur avait été promis mais ne leur a pas été donné, les Roms ont cherché tout le week-end des points de chute, sous la menace d'être conduits en centre de rétention s'ils étaient encore là mardi matin à 6 heures.

Du vendredi 29 mai au lundi 1^{er} juin, les Roms de la friche de l'ancienne usine Sarazin ont cherché désespérément des points de chute tout le week-end, ceux qui n'en trouvaient pas, revenant passer la nuit sur les trottoirs et les parkings proches du squat, boulevard Jean-Jaurès et avenue de l'Yser à Houilles, qu'ils ont définitivement évacué vendredi après-midi. Pour la cinquantaine de personnes concernées, qui sont passées en quelques jours de l'espoir à un sentiment de trahison, la désillusion et l'amertume étaient grandes.

Accord

La friche devait bien être évacuée le 30 mai par la police. Cela, les Roms le savaient depuis quelque temps déjà : un jugement d'expulsion courait, les délais accordés par la justice étaient épuisés, et Monsieur et Madame Sarazin, propriétaires des lieux, avaient besoin de récupérer leur bien pour pouvoir le vendre vide à des promoteurs souhaitant bâtir un centre commercial sur le site.

Mais de discrètes négociations - discrètes notamment à la demande des pouvoirs publics - avaient lieu entre les familles roms, qui ne demandaient pas un relogement en appartements, mais seulement un terrain, la préfecture et la famille Sarazin, avec l'idée de transformer l'expulsion en déménagement volontaire.

Un terrain

Les propriétaires de la friche, M. et Mme Sarazin, ont proposé de prêter pour cela un

autre terrain, pas très loin, à Bezons, en bord de Seine et en limite de Carrières-sur-Seine. Un protocole d'accord a été signé mardi 26 mai à ce sujet avec tous les Roms concernés et présenté pour information au tribunal : pas de location, seulement des charges (évacuation des ordures...), prêt pour deux ans, éventuellement renouvelables une fois, avec des conditions d'utilisation du terrain encadrées (pas d'occupants supplémentaires...), en échange, donc, du départ volontaire.

Mais, premier problème, le terrain était derrière un autre, occupé par des gens du voyage. Des Français, inquiets que l'arrivée des nouveaux venus ne

s'ajoute encore au caractère isolé des terrains, entre lignes et ponts de chemin de fer et piliers d'autoroute, ne contribue à les faire passer pour des squatters sans papiers et ne fragilisent leur position.

« Mise en scène »

Avertie du problème mercredi soir, la sous-préfecture de Saint-Germain a envoyé les policiers du commissariat de Houilles-Carrières accompagner les Roms jusque leur nouveau terrain jeudi 28 à 14 heures. L'idée était d'encadrer une installation dans le calme. « C'était une mise en scène pour bien montrer que l'arrivée des familles était officielle et avait l'aval des autorités », explique Odile Joanne, une des responsables du collectif d'aide aux Roms.

Mais lorsque policiers yvelinois et Roms se sont retrouvés à l'heure dite sur le trottoir de Carrières-sur-Seine, ils ont trouvé en face d'eux, côté Bezons... les policiers du Val-d'Oise pour faire barrage, accompagnés d'élus de Bezons et de Carrières-sur-Seine.



■ La friche est désormais bouclée, et les vigiles la gardent de l'intérieur.

L'eménagement est bloqué...

Maladresse ou calcul, la discrétion réclamée par les autorités aux associations de soutien aux Roms, discrétion parfaitement respectée de leur côté, se retournait contre le projet. Le maire de Bezons, furieux, tout comme celui de Carrières, d'avoir été prévenu à la dernière minute, refusait l'installation, avec le soutien de sa sous-préfecture.

À partir de là, les policiers yvelinois se sont retirés du volet relogement. La sous-préfecture, la Ville de Houilles, contactées par le collectif de soutien, conseillant bien aux Roms de refaire une tentative, avec l'argument que le terrain était privé, mais seuls.

mais l'évacuation continue

Côté évacuation, en revanche, le protocole d'accord a continué à suivre son chemin. Les Roms ont donc décidé d'appliquer leur part de l'accord et de quitter malgré tout les lieux, que des vigiles ont pu occuper dès 15 h 30 vendredi, avec des chiens de garde, des policiers oiseillois surveillant à l'extérieur.

« En avril, la Ville avait promis hébergement d'urgence et garde-mobilier en cas d'évacuation par la police. Là, tout devenait soudain difficile ou impossible. Finalement, c'est le propriétaire qui a laissé plusieurs jours aux Roms pour venir prendre les affaires qu'ils n'avaient pas encore pu emporter », note, amère, Odile Joanne, une des responsables du collectif de soutien.

Côté hébergement, les familles ont en fait été très vite délogées des deux sites auxquelles elles avaient pensé, une carrière à Carrières-sur-Seine et une maison incendiée à Bezons. Les policiers yvelinois et val-d'oisiens avaient cette fois les mêmes ordres d'évacuation. « Ils ont invoqué un motif de sécurité. Pour la maison incendiée, nous pensons que c'était vrai. Pour la carrière... », commente Odile Joanne.

Détresse

Quoi qu'il en soit les familles sont donc revenues camper à l'extérieur de la friche. Boulevard de l'Yser, l'une d'elle, avec plusieurs enfants en bas âge sous tente ou dans une caravane, paraissait en pleine

détresse vendredi soir. Le samedi et le dimanche, la police avait apparemment reçu consigne de faire pression. Le samedi, un officier est passé à plusieurs reprises dire que « des CRS viendraient à 15 heures avec un car pour arrêter les familles encore présentes et les renvoyer en Roumanie », toujours selon Odile Joanne. Le dimanche, un autre assurait que ceux qui seraient encore là mardi matin à 6 heures seraient mis en centre de rétention. Réelle ou tactique, la menace semblait obtenir progressivement son effet. Lundi matin, il ne restait qu'une vingtaine de personnes sur les trottoirs de Houilles, démolis, avec des enfants malades après trois nuits passées dehors, sans aucune hygiène... Contactée la veille, une attachée de permanence conseillait de rappeler la sous-préfecture mardi matin à 8 heures pour des hébergements d'urgence... À 8 heures, deux heures après la menace d'intervention de la police !

Le maire

Vendredi soir, avant que la nouvelle du retour des Roms autour de la friche ne soit connue, le maire de Houille, Alexandre Joly, qui sort d'une réunion sur le sujet, ne s'estime pas concerné par la question du terrain de Bezons : « C'était un accord privé entre la famille Sarazin et les Roms. » Tout juste juge-t-il la réaction du maire de Bezons exagérée. « Une partie des gens du voyage sur le terrain d'à côté sont aussi entre Houilles et Bezons. »

Les associations de soutien aux Roms disent avoir cherché à le joindre tout le week-end sans succès.

■ Le protocole d'accord, négocié avec les autorités, mais qui ne les engageait pas.

L'historique

De quand date l'occupation de la friche Sarazin, usine à l'abandon depuis presque 25 ans ? « Elle attire toujours des gens en quête d'un toit. Des sans-logis, des jeunes, pas seulement des Roms ou des Roumains. D'ailleurs en ce moment, les occupants ne sont pas tous Roumains », confiait une voisine, à l'issue d'une réunion Libertés, sécurité avec le sous-préfet, le 5 mai à Carrières-sur-Seine.

Pour la période récente, on parle d'un Allemand arrivé là en janvier 2008, puis d'une famille hongroise et de Roumains. Mais le groupe se fait très discret. Il ne sollicite pas les services sociaux, cache ses ordures sur l'immense friche. Des voisins sont touchés par leur dénuement. « J'ai donné à la famille près de chez moi un sac de serviettes et de gants de toilette », expliquait une retraitée vendredi. La vieille dame se plaignait du pullulement des rats et des mouches et se réjouissait de l'évacuation, qu'elle souhaitait de longue date. Mais elle s'entendait malgré tout assez bien avec cette famille. « Je leur ai dit de venir me dire au revoir. »

Les époux Sarazin eux-mêmes sont plutôt dans une démarche de discussion au début. Mais le squat persistant, ils font une demande d'expulsion devant les tribunaux en janvier 2009. C'est l'époque aussi où des Ovillois parents d'élèves s'inquiètent de la situation des nombreux enfants du squat. Après discussion avec la Ville et la sous-préfecture, le comité de soutien recense les familles, et obtient l'inscription des plus jeunes dans les écoles primaires proches, 4 à Houilles et 3 à Bezons. Même inscrits au collège, les ados ont eux du mal à s'y rendre.

En revanche la Ville refuse d'attribuer un bac à ordures ou de faire nettoyer la friche. « Je ne veux pas légitimer en quoi que ce soit l'occupation », explique Alexandre Joly. Elle se contente de faire ramasser les sacs mis sur la rue.

Le 3 février la décision d'évacuation est notifiée aux occupants pour le 12. Un délai d'un mois leur est ensuite accordé par la justice. Autour, un certain nombre de voisins proches font pression pour l'évacuation, se plaignant des allées et venues. Le 5 mai, une dame parle d'au moins deux cents occupants. « Ils sont une cinquantaine plus une vingtaine d'enfants. Nous le savons, nous avons les noms, la police contrôle », lui répond le sous-préfet Yannick Imbert, qui laisse alors clairement entendre que l'évacuation ne saurait tarder.



■ La cour vide, vendredi soir, côté bd Jean-Jaurès.